

+++++

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An deux mil six le vingt quatre novembre à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Colette LAUVERGNE, Maire.

Date de convocation : 15 Novembre 2006

ETAIENT PRESENTS : Mme LAUVERGNE, M. PACAUD, M. LARUADE, M. BONARDET, Mme PIASER, M. PEYROT, M. BERTHOU, M. DESLOGES, M. LACHAUD, Mme LUCANTIS, M. VIGNANE, M. BOUDEAU, Mme MATHIEU.

ETAIENT EXCUSES : Mme BOISTEL, M. LANZ, M. LANGLOIS.

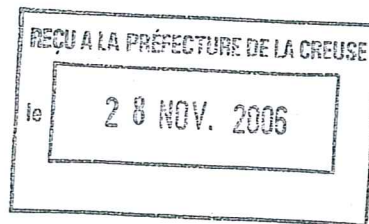
ETAIENT ABSENTS : Mmes BRACHET, JEANNEAU.

Mr LANZ a donné procuration pour voter à Mme LAUVERGNE.

Mme PIASER est élue secrétaire de séance.

VOTE : Tous pour

OBJET : Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse.



En accord avec l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse.

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent,

La modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,

L'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,

Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est Creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

